

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
En exercice : 12
Présent : 8
Procuration : 3
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre
Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué.
Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude
DENNE (Maire)
Secrétaire de séance : Carole MICHAUD
Date de convocation : le 05 décembre 2025

Réf : 25/151

**OBJET : VENTE DE PARCELLES
APPARTENANT A LA
COMMUNE**

Présents : M. DENNE Jean-Claude ; M. MUFFAT. Michel ; Mme
QUOEX Valérie; Mme MCQUADE Alisha; Mme MICHAUD
Carole ;Mme MICHAUD Sonia.; Mme SIBIL Christine.

Absents ou excusés : M. ROSSET André ; M. BRAIZE Richard

Procuration : M DUCHEMIN Vincent : procuration à M DENNE Jean-
Claude

M. GAILLARD Guy : procuration à M. MUFFAT Michel

Mme TAVERNIER Marie- Laure : procuration à Mme MICHAUD
Carole

Monsieur Grégory BRAIZE se porte acquéreur de terrains appartenant à la commune de Montriond.
Dans ce cadre, Monsieur BRAIZE Richard propose au conseil municipal d'accepter de céder les
parcelles suivantes à Monsieur BRAIZE Grégory:

Section	N° plan	Adresse	Contenance
A	424	PLAN DU TRONC	575 ca
A	463	PIED CHERAVAUX	576 ca
A	487	PIED CHERAVAUX	1048 ca
A	489	PIED CHERAVAUX	1329 ca
A	490	PIED CHERAVAUX	599 ca
A	496	PIED CHERAVAUX	681 ca
A	508	PIED CHERAVAUX	1506 ca
A	526	PIED CHERAVAUX	671 ca
A	540	PIED CHERAVAUX	232 ca
A	560	LE RETRAY	715 ca
A	576	LE RETRAY	155 ca
A	653	SUR LE RETRAY	510 ca
A	661	SUR LE RETRAY	1642 ca
A	669	SUR LE RETRAY	1333 ca
A	670	SUR LE RETRAY	325 ca
A	671	SUR LE RETRAY	1260 ca
A	675	SUR LE RETRAY	700 ca
A	676	SUR LE RETRAY	1810 ca
AB	1059	SOUS LES BUISSONS	115 ca
AB	60	SOUS LES BUISSONS	337 ca
AB	64	SOUS LES BUISSONS	102 ca
AB	912	SOUS LES BUISSONS	134 ca
AB	917	SOUS LES BUISSONS	263 ca
		Total	16 618 ca

Il indique que le prix de vente de ces parcelles situées en zones « N, A » du PLUI-h, est fixé à : 0,50 €/m².

Il précise que le montant de cette vente se monte à : 16.618m² X 0,50€ = 8 309,00€ soit un montant total de : **8 309,00€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTE** l'acquisition par Monsieur Grégory BRAIZE des parcelles ci-dessus énumérées, pour une surface totale 16.618m².

* **PREND ACTE** que le prix d'achat sera de 16.618 m² X 0,50 € = **8 309,00€ (Huit mille trois cent neuf euros)**

Les frais de notaire étant à la charge de Monsieur Grégory BRAIZE.

* **CHARGE** Monsieur Le Maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Le secrétaire de séance
Carole MICHAUD



Certifié exécutoire
Par transmission au représentant de l'Etat le
Et publication le

Montriond le, 10 décembre 2025
Le Maire
Jean – Claude DENNE

